

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 AVRIL 2012

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 2 avril 2012 à 18 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 21 mars 2012.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Martine FRANTZ arrivée à 19h45.

Secrétaire de séance : Jeannot LOOS

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour

1. Approbation et signature du PV du 27 février 2012
2. Logiciels de gestion administrative
3. Rétrocession de chemins
4. Livre Mémoires de Vie « Wittisheim, unser Dorf »
5. Liste préparatoire des jurys d'assises pour 2013
6. Création de deux postes pour des contrats 7h/semaine
7. Elections présidentielles – Etablissement du bureau de vote
8. Maisons Fleuries
9. Rapport de la Commission des Finances du 21 mars 2012
10. Comptes administratifs 2011 et Budgets Primitifs 2012
 - a. Approbation des comptes administratifs 2011
 - b. Affectation du résultat 2011
 - c. Approbation des comptes de gestion
 - d. Vote du taux des 4 taxes
 - e. Approbation des Budgets Primitifs 2012
11. Divers
 - a. Droit de préemption

1. Adoption du procès verbal de la séance du 27 février 2012

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 27 février 2012. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Logiciels de gestion administrative

Après avoir assisté à plusieurs démonstrations de prestataires et comme déjà délibéré lors de la séance du 27 février 2012, il est proposé de retenir l'offre de la société COSOLUCE pour le pack PREMIUM pour la somme de 3 550, 17 € HT et comprenant les logiciels de comptabilité, dette, budget, état civil et cimetièrre. En ajoutant la reprise des données et les formations nécessaires estimées à 2 725 € HT, le coût total est de 6 275, 17 € HT. A noter que les formations seront groupées avec deux communes voisines pour permettre la diminution du coût. Adopté.

3. Rétrocession de chemins

Pour permettre la mise en enrobés de chemins ruraux et leur prise en charge financière par la commune, les chemins AF suivants ont été cédés à la commune par délibération de l'Association Foncière du 13.03.2012 :

1. Chemin le long de la 1ère, 2ème et 3ème tranche du lotissement de la Gare : section 42, parcelle 172 d'une surface de 27,57 ares.
2. Chemin le long de la 4^{ème} tranche du lotissement de la Gare : section 42, parcelle 164 d'une surface de 29,37 ares.

Les chemins le long de la RD 21, rue de Muttersholtz :

3. L'amorce du chemin sis section 41, parcelle 125 d'une surface de 1 are.

Pour ce point particulièrement, un procès verbal d'arpentage sera réalisé par le cabinet de géomètres Schaller-Roth-Simler.

4. Le chemin sis section 41, parcelle 126, d'une surface de 5,40 ares.

Le Maire propose que ces cessions soient faites à l'Euro symbolique.

Pour cette transaction, il convient que les conseillers donnent leur accord.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal:

- Acceptent l'acquisition de ces chemins à l'Euro symbolique et par conséquent tous les frais de gestion et d'entretien s'y rapportant, quels qu'ils soient
- autorisent M. le Maire à déléguer signature au profit de M. Justin FAHRNER, 1^{er} adjoint, pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
- l'acte sera dressé par Me FRERING à MUTTERSHOLTZ (67600)
- les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de la commune.

4. Livre Mémoires de Vie « Wittisheim, unser Dorf »

Justin Fahrner relate l'historique de ce projet. Tout commence en 2009 lorsqu'il a proposé de réaliser un livre sur Wittisheim. Il a suggéré en 2010 la création d'une commission composée de conseillers municipaux et de personnes extérieures pour composer l'ouvrage. Depuis deux ans, la commission a réalisé un travail conséquent de rédaction des articles avec des photos, rassemblés grâce aux archives et témoignages d'administrés.

Le travail complet de la commission a été remis à l'éditeur. Face au contenu très dense (près de 300 pages), les 176 pages prévues initialement, puis 224 pages prévues par délibération du Conseil du 24 octobre 2011, ne suffiront pas. Suite aux suggestions de l'éditeur, un certain nombre de photos ont d'ores et déjà été retirées. L'éditeur nous fera prochainement des recommandations pour raccourcir certains textes mais il est proposé néanmoins de passer à 256 pages noir & blanc et 8 pages en couleur.

Dans la mesure où la commune porte le projet, le Conseil doit adopter l'augmentation du nombre de pages. Le prix de revient pour 1 600 exemplaires sera de 30,40 € TTC l'unité. Le prix de la souscription ainsi que le prix de vente devront être fixés par le Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

La parution du livre pourrait se faire vers la fin du mois d'août 2012.

Adopté à l'unanimité.

5. Liste préparatoire des jurys d'assises pour 2013

Il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes âgées de 23 ans et de moins de 70 ans en 2012, en vue de l'établissement pour 2013 de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin.

6. Création de deux postes pour des contrats 7h/semaine

Dans le cadre de l'insertion professionnelle, le Conseil Général du Bas-Rhin expérimente le contrat de 7 heures par semaine, exclusivement pour les bénéficiaires du RSA afin de leur permettre une reprise progressive d'activité. La durée minimum est de 6 mois à raison de 7 heures par semaine ou 28 heures par mois avec une aide pour l'employeur à hauteur de 95% du salaire brut. Il est proposé d'adhérer à ce dispositif par la création de deux contrats de type pour le service technique (aide à la tonte, arrosage, entretien des fleurs, balayage et nettoyage de la voirie, travaux divers etc...)

Adopté.

Détail du cofinancement d'un CUI-CAE de 7h/semaine au taux de 95 %

(Avec le SMIC actualisé au 1^{er} janvier 2012)

Objet	Montant mensuel	
Montant à la charge de l'employeur	Reste à la charge de l'employeur 51,8 €/mois	
Montant à la charge de l'Etat (programme 304)	Complément à la hauteur du montant total de l'aide (52 €)	Aide totale à l'employeur (265,7€) au taux de 95 %
Montant à la charge du Conseil Général	45% du RSA versé à une personne isolée sans activité (213,7 €)	

7. Elections présidentielles – Etablissement du bureau de vote

Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures. La présence de tous les conseillers est souhaitée pour le dépouillement à 18 heures.

Le bureau de vote est fixé comme suit pour le premier tour :

8 h 00 à 10 h 00	1. André KRETZ 2. Jean-Blaise FEIST 3. Geneviève GROSSHENY 4. Michaël MULLER
10h 00 à 12 h 00	1. Joseph MEMHELD 2. Laurent RINGEISEN 3. Christian SCHAUNER 4. Dominique HEILIGENSTEIN

12 h 00 à 14 h 00	1. Gilbert SEYLLER 2. Jean-Michel STIRMEL 3. Jean-Marie BECK 4. Dominique HEILIGENSTEIN
14 h 00 à 16 h 00	1. Justin FAHRNER 2. Jeannot LOOS 3. Huguette BARONDEAU 4. Gilbert SEYLLER
16 h 00 à 18 h 00	1. Jean-Marie BECK 2. André KRETZ 3. Justin FAHRNER 4. Martine FRANTZ 5. Edith SCHWAB

Le bureau de vote est fixé comme suit pour le second tour :

8 h 00 à 11 h 00	1. Rachel GRUSSENMEYER 2. André KRETZ 3. Jean-Blaise FEIST 4. Christophe KNOBLOCH
11h 00 à 14 h 00	1. Geneviève GROSSHENY 2. Gilbert SEYLLER 3. Jean-Michel STIRMEL 4. Huguette BARONDEAU
14 h 00 à 18h 00	1. Justin FAHRNER 2. Joseph MEMHELD 3. Christian SCHAUNER 4. Jean-Marie BECK 5. Edith SCHWAB

8. Maisons Fleuries

Le jury a examiné les réalisations le vendredi 29 juillet 2011. En 2011, les prix alloués se répartissaient de la manière suivante, soit :

- 30 € pour la catégorie 5 fleurs
- 25 € pour la catégorie 4 fleurs
- 20 € pour la catégorie 3 fleurs
- 15 € pour la catégorie 2 fleurs
- 10 € pour la catégorie 1 fleur

20 maisons ont été retenues dans la catégorie 5 fleurs (les notes de 19,75 et plus)
36 maisons ont été retenues dans la catégorie 4 fleurs (les notes de 19 à moins de 19,75)
65 maisons ont été retenues dans la catégorie 3 fleurs (les notes de 17,5 à moins de 19)
81 maisons ont été retenues dans la catégorie 2 fleurs (les notes de 16 à moins de 17,5)
64 maisons ont été retenues dans la catégorie 1 fleur (les notes 15 à moins que 16)
61 maisons ont été retenues dans la dernière catégorie (les notes inférieures à 15)
Au total, 327 maisons notées et 266 maisons primées

La cérémonie de remise des prix aura lieu le jeudi 19 avril 2012 à 20 heures à la salle polyvalente. Comme chaque année, une tombola gratuite sera organisée.
Adopté.

9. Rapport de la Commission des Finances du 21 mars 2012

Point 1 : Subvention aux associations locales

Les associations de Wittisheim ont remis les documents nécessaires à l'obtention de la subvention de fonctionnement.

Il est proposé de verser à chaque association une subvention calculée comme suit :

- 80 € de part fixe + 5 € par membre de moins de 16 ans + 2 € pour les autres membres.

Associations	Moins de 16 ans	S/Total	Plus 16 ans	S/Total	Part fixe	TOTAL
Arboriculteurs et bouilleurs de cru	0	- €	49	98 €	80 €	178 €
AAPPMA	0	- €	19	38 €	80 €	118 €
AGF	0	- €	95	190 €	80 €	270 €
Amicale Pompiers	5	25 €	23	46 €	80 €	151 €
Chorale Ste Cécile	0	- €	28	56 €	80 €	136 €
Donneurs de sang	0	- €	79	158 €	80 €	238 €
FCW	56	280 €	81	162 €	80 €	522 €
Musique Espérance	6	30 €	15	30 €	80 €	140 €
Vies et Nature	5	25 €	46	92 €	80 €	197 €
Volley Club	30	150 €	26	52 €	80 €	282 €
Pétanque Club	0	- €		- €	80 €	80 €
						2 312 €

Adopté.

D'autre part, comme chaque année, l'amicale des Sapeurs Pompiers sollicite plusieurs subventions au titre de l'année 2012 :

- Cotisation à la Fédération Nationale :	160,50 €
- Prise en charge de la cotisation à l'Union Départementale	225,00 €
- Prise en charge de la moitié de l'assurance (RC/DI)	165,60 €
- Abonnement au journal de la fédération	31,00 €
- Assurance Groupama Protection membres du CA de l'Amicale	<u>26,00 €</u>
TOTAL	608,10 €

Il est proposé de valider les subventions conformément au tableau ci-dessus.

Adopté.

Point 2 : Demande de subvention des Associations caritatives

Les associations suivantes ont fait une demande de subvention auprès de la Commune

- AIDES à STRASBOURG
- Association des Paralysés de France (APF)
- Les restaurants du cœur
- Le secours populaire
- ARAHM – Aide aux handicapés moteurs
- Association Saint Vincent de Paul
- Ecole Alsacienne des Chiens-Guides d'Aveugles
- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)
- Médecins sans Frontières

Comme en 2011, un maximum de 12 demandes de subvention aux associations caritatives seront recevables dans l'année. **Il est proposé de verser à chacune une subvention de 30 €.**

Point 3: Budget 2012 de l'école primaire

1. Crédits de fonctionnement

L'école primaire bénéficiera de 10 000 € pour les dépenses courantes de fonctionnement et 2 000 € pour l'achat de livres scolaires soit 12 000 € au total.

1. Financement du transport des sorties scolaires

- Déplacements piscine et cinéma pour 4 500€

• Investissement

Chaque année dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire ou du matériel informatique, une ligne de 5 000,00 € est inscrite au budget.

Le Maire informe la commission que le directeur d'école souhaite procéder à quelques petits travaux d'amélioration comme par exemple la pose d'un plexi au dessus des bancs situés à l'espace de rangement des vélos ou la mise en place d'un filet pare ballon entre la cour et la propriété voisine, côté sud.

La commission propose de valider les crédits ci-dessus.

Point 4 : Demande de subvention de l'association des parents d'élèves

Une association de parents d'élèves a été créée avec pour objectif d'organiser diverses manifestations pour récolter les fonds nécessaires aux sorties et activités des enfants scolarisés à l'école. L'association a sollicité une subvention. Il est proposé d'accorder une subvention dès la constitution officielle de l'association et sur présentation d'un plan de financement pour l'organisation d'une ou plusieurs manifestations. Le conseil municipal délibérera alors des modalités d'octroi et de la somme à verser. Adopté.

Point 5 : Demande de subvention de l'AAPPMA de Wittisheim

Dans le cadre du concours de pêche spécial « jeunes » qui aura lieu le dimanche 24 juin 2012, l'association sollicite la subvention de 650 €. L'an passé, la somme de 550 € avait été accordée. Le Conseil Municipal a décidé d'accorder la somme de 600 €.

Point 6 : Achats éventuels

a. Achat de tables pour la salle polyvalente

Il est proposé de faire l'acquisition de 22 tables supplémentaires pour la salle polyvalente pour la somme de 5 368 € HT soit 6 420,13 € TTC auprès de la société COLL EQUIP. Adopté.

b. Présentation de la balayuse/aspiratrice city ranger Jungo 3500 et bras d'arrosage

Justin FAHRNER a présenté à la commission la balayuse/aspiratrice city ranger Jungo 3500 et le bras d'arrosage.

Ce produit, permettra d'améliorer le fleurissement avec un arrosage précis et dosé et de balayer les trottoirs des rues principales notamment.

Déjà présentée à la commission fleurissement, la machine possède deux principaux avantages : un gain de temps et une meilleure sécurité pour l'employé technique, qui ne quitte pas le véhicule et ne sort pas sur la route pour arroser. Le coût de ce produit est de 95 000 € HT environ, 75 000 € pour la balayuse et 20 000 € pour le bras d'arrosage.

Cet investissement est certes onéreux mais présente des avantages indéniables pour une durée de vie d'une quinzaine d'années au minimum.

Il est proposé de prévoir les crédits au budget primitif 2012 en prévision et de décider de cet achat ultérieurement après avoir assisté à une démonstration avec les agents techniques.

c. Achat de panneaux de signalisation

Il est proposé d'approuver l'achat de 4 panneaux « stationnement interdit » avec des panneaux d'indication « Hors Case », pour la rue de Mutersholtz. Cet achat sera fait auprès de la société MSR pour la somme de 494 € HT soit 590,82 € TTC.

Adopté.

d. Pose d'enrobés sur chemins ruraux

Le Maire explique que des nouveaux devis ont été sollicités pour la mise en enrobés des chemins ruraux derrière les quatre tranches des lotissements sur une longueur de 700 mètres, outre la portion de chemin chez Sylvestre BAUMERT.

L'Association Foncière a cédé ses chemins à la commune lors de la dernière réunion du 13 mars 2012. Quatre devis ont été réceptionnés et se présentent comme suit :

	PRIX HT	PRIX TTC
VOGEL	36 417,50 €	43 555, 33 €
EUROVIA	32 192, 50 €	38 502,23 €
COLAS EST	34 833,20 €	41 660,51 €
PONTIGGIA	42 648,00 €	51 007,01 €

Le Maire propose de retenir le mieux disant pour la réalisation de ces travaux. C'est l'entreprise EUROVIA de Molsheim qui est donc retenue pour ces travaux pour la somme de 32 192, 50 € HT soit 38 502,23 € TTC. (OP 672, C/ 2151). Adopté.

Edith SCHWAB rappelle qu'en réunion de l'Association Foncière, il a été convenu que le Maire prendra les arrêtés nécessaires suite aux travaux, pour interdire le stationnement sur les chemins agricoles derrière les lotissements et la limitation de la vitesse à 50 km/h.

Point 7 : Les investissements pour 2012 et les reports de crédits 2011

Le tableau ci-après reprend les reports d'investissements de l'exercice 2011 avec les nouvelles propositions du Maire :

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
Matériel incendie - poteaux					
054	21568	21	Matériel incendie	4 500 €	5 000 €
Immobilisations					
21	2188	21	Autres immobilisations corporelles	25 000 €	95 000 €
Mairie					
220	205	20	Concess. & droits, logiciel	10 500 €	-----
220	21311	21	Hôtel de Ville	15 000 €	-----
220	2183	21	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000 €	-----
220	2184	21	Mobilier	7 500 €	-----

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
Local Multi associatif					
222	2135	21	Install. Générale, Agenc.	3 000 €	-----
Cimetière					
51	2128	21	Autres agencements	1 900 €	-----
51	21316	21	Equipements du cimetière	3 100 €	-----
Aménagement urbain					
650	2121	21	Plantations d'arbres et arbustes	5 500 €	5 000 €
650	2128	21	Autres agencements et aménagements	-----	-----
650	21578	21	Autres matériel et outillages de voirie	1 500 €	5 000 €
650	2151	21	Réseaux de voirie	-----	-----
650	2188	21	Autres immo corporelles.	-----	-----
Plan d'eau					
784	2128	21	Autres agencements	17 500 €	-----
784	2121	21	Plantation d'arbres et d'arbustes	5 500 €	-----
Aménagement Place de l'Eglise					
657	2031	20	Frais d'études	4 000 €	-----
Travaux de sécurité rue de Sundhouse/ Rue de Hilsenheim					
658	2313	23	Constructions	30 500 €	-----
658	2151	21	Réseaux de voirie	-----	55 000 €
Aire de remplissage des agriculteurs					
661	2313	23	Constructions	100 500 €	50 000 €
Réaménagement de voiries					
787	2151	21	Réseaux de voirie	-----	50 000 €
Construction d'un bâtiment périscolaire					
655	2313	23	Construction	49 000 €	75 000 €
Travaux ancien bâtiment Poste					
665	2313	23	Constructions	10 000 €	-----
Construction d'une plate forme de compostage					
667	2313	23	Constructions	5 000 €	-----
Travaux salle polyvalente					
668	21731	21	Bâtiments publics	80 500 €	160 000 €
Travaux Eglise/Presbytère					
669	21318	21	Autres bâtiments publics	4 000 €	-----

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
Investissements école					
670	2183	21	Matériel informatique	-----	3 000 €
670	2184	21	Mobilier	2 000 €	-----
Pose d'enrobés sur chemins ruraux					
672	2151	21	Réseaux de voirie	-----	50 000 €
Création d'un alignement + mise en sécurité sortie rue du Moulin					
786	2151	21	Réseaux de voirie	15 000 €	5 000 €
Création d'un chemin le long de la RD 21					
674	2151	21	Réseaux de voirie	-----	20 000 €
Dépenses imprévues					
20	20		Dép. Imprévues. (section investissement)	-----	37 723,66 €

10. Comptes administratifs 2011 et Budgets Primitifs 2012

Jean-Marie BECK a fait une présentation détaillée des dépenses de fonctionnement inscrites au Compte Administratif 2011 et au Budget Primitif 2012 sur diaporama, au cours de la séance.

Martine FRANTZ arrive à 19h 45.

a. Approbation des comptes administratifs 2011

Compte administratif - Commune

I. Fonctionnement

Recettes :	1 137 331,13 €
Dépenses :	779 914,37 €
<u>Excédent de fonctionnement 2010 (c/002):</u>	583 470,20 €
Excédent de fonctionnement 2011 :	940 886,96 €

II Investissement

Recettes :	567 568,18 €
Dépenses :	1 003 772,25 €
<u>Déficit d'investissement 2010 (c/001) :</u>	207 212,23 €
Déficit d'investissement 2011 :	643 416,30 €

Excédent de l'année 2011 : 297 470,66 €

Le Maire quitte la salle. L'adjoint Justin FAHRNER prend la parole et demande aux conseillers de procéder au vote du compte administratif.

Adopté à l'unanimité.

Compte administratif - Lotissement 4^{ème} tranche

I. Fonctionnement

Recettes :	58 312,45 €
Dépenses :	58 312,45 €
<u>Excédent de fonctionnement 2010 (c/002):</u>	26 114,90 €
Excédent de fonctionnement 2011 :	26 114,90 €

II Investissement

Recettes :	3 949,20 €
Dépenses :	44 712,39 €
<u>Excédent d'investissement 2010 (c/001) :</u>	<u>396 546,08 €</u>
Excédent d'investissement 2011 :	355 782,89 €

Le Maire quitte la salle. L'adjoint Justin FAHRNER prend la parole et demande aux conseillers de procéder au vote du compte administratif.
Adopté à l'unanimité.

b. Affectation du résultat 2011

Résultat - Commune

Vu le Compte administratif 2011, il est proposé :

- d'inscrire au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté, la somme de 297 470,66 €
- d'inscrire au compte 001 – Déficit d'investissement reporté, la somme de 643 416,30 €
- d'inscrire au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 643 416,30 €

Adopté à l'unanimité.

c. Approbation des comptes de gestion

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2011 pour la commune et le lotissement de la Gare 4^{ème} tranche,

Après s'être assuré que le Percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan des exercices 2010, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité

que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2011 par le Percepteur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

d. Vote du taux des 4 taxes

Il est proposé de reconduire les taux appliqués en 2011 pour les taxes locales, d'après le tableau exposé et après avoir entendu les explications de Jean-Marie BECK.

	Base d'imposition 2011	Taux 2011 en %	Bases 2012 prévisionnelles estimées	Taux proposés en 2012	Produits attendus estimés en 2012
Taxe d'habitation	1 897 618	13,95	1 974 000	13,95	275 373
Taxe foncière	1 476 219	9,98	1 517 000	9,98	151 397
Taxe foncière non bâti	52 826	45,42	52 900	45,42	24 027
CFE	421 455	17,00	433 200	17,00	73 644
PRODUIT FISCAL 2012 ESTIME					524 441 €

Adopté à l'unanimité.

e. Approbation des Budgets Primitifs 2012

Le budget a été présenté de manière détaillée lors de la réunion.

Budget primitif 2012 - Commune

I. Fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 403 723,66 €

II Investissement

Recettes et dépenses : 1 700 139,96 €

Total des recettes et dépenses : 3 103 863,62 €

Budget primitif 2012 – Lotissement 4^{ème} tranche

I. Fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 326 114,90 €

II Investissement

Recettes et dépenses : 550 782,89 €

Total des recettes et dépenses : 876 897,79 €

11. Divers

a. Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors des transactions suivantes :

- De M. Serge PFLEGER à M. Yavuz AYDIN, pour l'habitation située section 21, parcelle 314/134, 5 rue Lucien Baumlin et d'une superficie de 7,38 ares.
- De M. Mario LEAL SIMOES MAIO et Mme Adélia FERREIRA à la SCI DEDELE (apport en société), pour le logement situé section 4, parcelle 129/12, 15 rue de Bindernheim et d'une superficie de 2,10 ares.

b. Présentation de Jan Carlo Louis

Le Maire de Rheinhausen est papa pour la seconde fois depuis le 19 mars 2012. Une photo du petit Jan Carlo a été présentée aux conseillers. Un cadeau a été remis au nom de la commune.

c. Repas avec le Conseil Municipal de Rheinhausen

Pour fêter le 3^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux communes, un repas est organisé le vendredi 4 mai 2012 à 19 heures au restaurant thaïlandais de Rheinhausen, avec un menu comportant une dégustation de vins et de thés des Jardins de Gaïa.

Le prix, à charge des conseillers, sera communiqué prochainement. Il y a 30 places de réservées pour Wittisheim et 30 pour Rheinhausen.

Justin Fahrner propose une promenade en vélo à assistance électrique de 17 heures à 19 heures pour ceux qui le souhaitent.

d. Soirée « Wetz Owa »

C'est en parlant le dialecte que Justin FAHRNER a expliqué que dans le cadre de l'opération « E Friejoh fer Unseri Sproch », la soirée Wetz Owa aura lieu le mardi 10 avril à 20 heures mais à la salle polyvalente, en raison du nombre important de personnes attendues notamment une délégation de Rheinhausen de 30 personnes environ.

e. Réunion des conseillers municipaux des communes de la CCRM

Justin Fahrner, en tant que vice-président de la CCRM, remercie les conseillers d'être venus nombreux à la réunion du 28 mars 2012 consacrée à la présentation des statuts de la nouvelle CCRM.

f. Mot de remerciement de la famille SCHAUNER

Le conseiller Christian SCHAUNER a remercié la commune pour son soutien, les mots de compassion, la gerbe de fleurs à l'occasion des obsèques de son papa, ancien maire, Henri SCHAUNER et le personnel communal pour l'aide apportée après les obsèques pour le service au club house du FCW à l'occasion du verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 heures 45.

Le Secrétaire de séance,
Jeannot LOOS.

Le Maire,
André KRETZ.